

Etude Mutations du travail : les défis liés à la santé pour les salariés et les employeurs // p. 37 | **Transformation** Les nouveaux métiers du bien-être en entreprise // p. 37 | **Priorité** Mobilisation pour mieux prévenir le burn-out // p. 38 | **Réforme** La lente appropriation du droit à la déconnexion // p. 38 | **Analyse** Les indépendants aspirent au même traitement que les salariés // p. 39 | **Interview** Olivier Torres, fondateur d'Amarok // p. 39 |

ENJEUX // Accroître l'harmonie, la cohésion, l'agilité des équipes, attirer et fidéliser les talents. Pour relever ces défis, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à miser sur les dispositifs favorisant le bien-être au travail.

Le bien-être au travail incite les salariés à s'engager

Daniel Ravira

On pense trop souvent que le bien-être au travail est une problématique qui impacte surtout les jeunes générations arrivant dans les entreprises du numérique, mais c'est dans l'entreprise que, malgré le déclin, l'attractivité est universelle, grâce à ce que le travail connaît de la taille de l'entreprise. Orange. Cette analyse est partagée par Florent Vouzin, responsable qualité de vie et santé au travail du spécialiste du cloud OVH, basé à Rennes. « Au cœur du bien-être au travail, il y a des sens du travail, l'autonomie, la thémergence, les relations avec les collègues. Dans les entreprises, les projets deviennent enracinés vite. Il faut donc l'agilité dans les équipes et cela n'est pas toujours possible si l'on a une vraie cohésion, un esprit collectif. C'est donc fondamental de parvenir à créer du lien, par exemple en participant aux activités sportives ou culturelles », dit-il.

Du management bienveillant...

Bien-être, bonheur au travail... Au-delà du terme utilisé, les entreprises savent que les attentes des salariés sont fortes, et poser un baby-foot au milieu de l'open space ne suffit plus à les satisfaire. En matière de management, d'offre de services ou d'aménagement des locaux, les leviers originaux pour améliorer le bien-être au travail ne manquent davantage de la sphère privée.

SUR LE WEB

- Total s'engage, partout, pour la santé de tous sur lemettre.fr/rhema
- L'impact de l'aménagement des espaces de travail sur lemettre.fr/rhema
- Source de bien-être, les bureaux de la French Tech ? sur lemettre.fr/rhema

« Au terme "bonheur" plus qu'à "qualité de vie", de "bien-être au travail", qui fait référence à l'harmonie des équipes, à la convivialité, à la qualité de l'environnement de travail et au sens de son travail », précise Alain André, directeur de la prévention et de la qualité de vie au travail chez Orange. Cette analyse est partagée par Florent Vouzin, responsable qualité de vie et santé au travail du spécialiste du cloud OVH, basé à Rennes. « Au cœur du bien-être au travail, il y a des sens du travail, l'autonomie, la thémergence, les relations avec les collègues. Dans les entreprises, les projets deviennent enracinés vite. Il faut donc l'agilité dans les équipes et cela n'est pas toujours possible si l'on a une vraie cohésion, un esprit collectif. C'est donc fondamental de parvenir à créer du lien, par exemple en participant aux activités sportives ou culturelles », dit-il.

Daniel Ravira

trainées quotidiennes pour disposer de plus de temps libre après le travail, du temps de qualité pour les salariés », affirme Florent Vouzin.

Se sentir bien au travail, c'est aussi la fin de l'open space unilatéralisé avec l'émergence d'une nouvelle tendance, être au bureau comme à la maison. « Dans notre agence, les 80 collaborateurs n'ont plus de poste de travail fixe. Nous avons décidé de mettre les espaces dans le but de faire comme dans une maison, passer d'une place à l'autre en fonction de l'activité. Le lieu doit correspondre à l'usage et cette mobilité interne déclenche la convivialité mais aussi la créativité. L'agilité des équipes et, au final, la performance », se félicite Nicolas Faugain, codéfenseur d'Artistic, agence d'architecture spécialisée dans les nouveaux modes de travail.

Si les leviers pour accroître le bien-être au travail ne manquent pas, il ne faut pas oublier les fondamentaux. « La qualité de travail lui-même, le salarié doit pouvoir comprendre son rôle, le sens de son travail. En mettant en place un management participatif, une organisation responsabilisante, l'assaut autonome et possibilité de s'exprimer, le dirigeant montrera qu'il veille aussi à cette dimension essentielle du bien-être au travail », conclut Stéphanie Chasserio. ■



Le bonheur au travail ne concerne pas uniquement les jeunes générations travaillant dans les entreprises du numérique. C'est une attente universelle. Photo Shutterstock

Nous compsons aujourd'hui plus de 7 000 télétravailleurs réguliers et environ 8 000 occasionnels, et cela que soient le métier ou les responsabilités. Ces volumes montrent que nous avons répondu à une véritable attente », précise Alain André. Coiffeur, pressing, lavage de voiture, réservations diverses... les services de conciergerie se développent et facilitent la vie quotidienne des salariés. « Ce sont pas des gadgets, car profiter de ces services sur le lieu de travail, c'est se dégager de contraintes », dit-il.



TROIS INITIATIVES ORIGINALES POUR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL



Total : un dispositif pour accompagner les salariés aidants. La France compte plus de 4 millions de salariés-aidants. De plus en plus d'entreprises déplacent des dispositifs afin d'accompagner ces collaborateurs. Total y travaille. « En termes de prévention, les sujets considérés par le groupe concernent l'assistance que nos partenaires assurées peuvent apporter notamment pour les aidants de personnes dépendantes. Nous sommes également engagés sur les problématiques de l'invalideité et du soutien au handicap », explique Jean-Rémi Bur, Directeur Avantages Sociaux Groupes de Total.

Chez Cefi, la Fête de la musique se poursuivra toute l'année. A l'instigation de Saint-Ouen, on fêtera la musique le 21 juillet en invitant une concertation du numérique à laquelle il restera sur place... car l'entreprise de services du numérique a décidé d'installer un piano au cœur de ses principaux agences dans l'Hexagone. L'instrument est accessible en libre-service et invite les salariés à exprimer leurs talents musicaux. But avoué de ces sessions improvisées : créer des moments d'échange entre les collaborateurs. « Les pianistes peuvent jouer à quatre mains, se relayer ou être accompagnés par des chanteurs en horde. Des moments de convivialité qui sont bénéfiques pour l'harmonie, le bien-être dans les équipes », analyse Cyril Carrero, directeur marketing et communication.



Un mini-potager au milieu de l'open space avec Cefi Men Padis. Surmer et Jardins au milieu d'un garage auteur de déguisements des produits ou encore échangent des idées culturelles. C'est la proposition de Cefi Men Padis. Porteur de plusieurs entreprises, ce nouveau concept a déjà été testé par plusieurs entreprises comme Isade ou Biosys Immobilier. Le mini-potager dirigeant en kit rassemble en quelques minutes et, après un atelier de formation, les apprenants jardineront non plus qu'à leur guise et entretiendront leurs cultures d'herbes aromatiques ou de mini-légumes. En faisant entrer la nature dans les bureaux, le mini-potager change l'ambiance des pauses, et le jardinage en équipe encourage les échanges et permet de tisser de nombreux liens entre collègues ou services.

MARTIN BUREAU AFP

ÉTUDE // Depuis 2014, l'Observatoire entreprise et santé Viavoice-Harmonie Mutuelle sonde les dirigeants et les salariés sur le rôle de l'entreprise en tant qu'acteur de santé. Miroir des évolutions à l'œuvre dans les organisations, l'édition 2017 s'est aussi intéressée aux indépendants. Le point sur les principaux enseignements.

Mutations du travail : les salariés et les employeurs

Julie Le Bolzer

L'entreprise, acteur de santé

Points de vue exprimés par des...
Salariés ■ Dirigeants

Est-ce le rôle de l'entreprise de contribuer à la bonne santé des salariés ?



Globalement, l'entreprise dans laquelle vous travaillez est-elle un lieu où des actions sont menées pour la santé des salariés ?



La bonne santé contribue à l'efficacité.

82 % des dirigeants estiment que les démarches dédiées impactent la productivité.

Attachée à refléter les mutations qui sont à l'œuvre dans le milieu du travail, l'édition 2017 de l'observatoire, qui se déroulait jusqu'à lors les dirigeants et les salariés, avait également abordé de l'entreprise. L'überisation croissante de l'économie est un des points aux politiques de santé au travail, comment déployer de nouvelles approches après des traitements individuels qui, bien souvent, ne disparaissent pas de la même manière pour les salariés. Les dernières études ont mis en évidence que leur statut ne leur permet pas de bénéficier d'une bonne protection sociale.

Le baromètre est également l'occasion de faire le point sur la conciliation vie professionnelle-vie personnelle, un enjeu croissant chez les salariés qui sont les plus 92 %. Ces derniers soulignent que leur entreprise est engagée sur ce sujet (contre 74 % en 2016). Les démarches qui vont en ce sens ont visiblement une image de progression du point de vue des collaborateurs, puisque 62 % des salariés et 65 % des indépendants disent reconnaître leur travail sur leur santé, mais 73 %

TRANSFORMATION

Les nouveaux métiers du bien-être en entreprise

Effet de mode ou réelle utilité ? Gadget ou volonté stratégique d'ouvrir au « bonheur » des salariés ? Le phénomène de « chief happiness officer » (CHO) a traversé l'Atlantique et les entreprises hexagonales de la start-up aux grands groupes, reculant et garantissant du bien-être au travail. Il reste toutefois des sceptiques. « Les mots ont

un effet de mode, mais pas de véritable utilité », affirme Didier Pichot, président de l'agence de communication Dictionnaire. Il sait toutefois limer les dérives en faveur de la qualité de vie au travail qui se croisent dans le cadre d'une stratégie globale. Et il n'est pas le seul, les collaborateurs plébiscitent les organisations qui les bercent et aiment leur garder au boulot.

« Je suis fan pour la façon dont de nos collègues nous traitent et nous soutiennent », assure-t-il. « Nous avons simplifié la vie », résume Alain Tiberghien, « chef de happy business » chez Amet Group, société de services informatiques. En poste

« L'entreprise est un acteur de santé à part entière »

3 QUESTIONS À...

STÉPHANE JUNIQUE ET CATHERINE TOUVREY
Président et directrice générale d'Harmonie Mutuelle

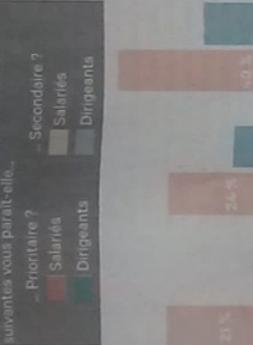
Propos recueillis par Julie Le Bolzer

travailleurs indépendants, professionnels libéraux, autoentrepreneurs, fréquentes. Rarement interviewés, leurs attentes en matière de santé et de protection sociale sont mal connues. On apprend aussi que les « entrepreneurs et professionnels » (Harmonie Mutuelle) souhaitent une simplification des cotisations sociales et sont favorables à l'extension du droit aux allocations chômage en cas de cessation d'activité 90 % d'entre eux déclarent que leur statut leur permet « une plus grande autonomie et un plus grand éprouvement au travail ». ■

conférences, stages d'ostéopathie ou de chiropratique, harcèlement oujdaïn, espaces zen (juillet 2017). « Nous avons fait un rapport mondial sur les tendances au travail en 2017. Avec la fonction de « community manager », nous entendions mettre à disposition des entreprises ou des grands ensembles transnationaux un animateur de communauté qui mettrait en œuvre pour le bien-être des collaborateurs un moment de détente, une pratique



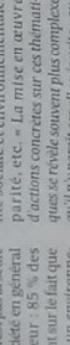
Pour améliorer la santé et le bien-être des salariés dans votre entreprise, chacune des mesures suivantes vous paraît-elle...
■ Prioritaire ?



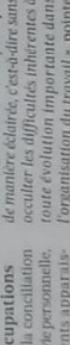
... pour améliorer la santé et le bien-être des salariés dans laquelle vous travaillez est-elle un lieu où des actions sont menées pour la santé des salariés ?



... dans votre entreprise, les actions menées pour la santé des salariés sont-elles quelles choses vraiment importantes pour les salariés ?



... pour améliorer la santé et le bien-être des salariés dans laquelle vous travaillez est-elle un lieu où des actions sont menées pour la santé des salariés ?



Cette année, l'Observatoire entreprise et santé Viavoice-Harmonie Mutuelle 2017 continue d'apporter une approche globale à tous les niveaux hiérarchiques et une application de leurs principes de manière éducative, c'est-à-dire sans occulter les difficultés inhérentes à toute évolution importante dans l'organisation du travail », pointe l'observatoire. ■

en oeuvre. « Elle est force de proposition, elle nous a apporté plein d'idées, par exemple les « lunch & learn », dévoilés sur l'un d'entre eux, précise Mélanie Suryey, « elle nous aide systématiquement les équipes à tenir au fil de leurs évolutions, c'est très dynamique de voir comment ça va évoluer », précise Mélanie Suryey.

Un « animateur de communauté »

Si certaines organisations recrutent une personne dédiée d'autres secteurs, notamment Odrech, filiale de Socleo spécialisée dans la conseil et la formation dans le secteur de l'entreprise, a créé le métier de « community manager » au sein de l'entreprise. « Nous sommes très contents de cette nomination », indique Mélanie Suryey, « c'est une vraie réussite pour nous », ajoute-t-elle. « Nous sommes très contents de la nouvelle adjointe de développement de nos services », répondant aux attentes de nos clients », souligne Philippe Bourret.

Entreprise ne doit pas s'engager, c'est bien le leader, c'est en soi une définition et il peut être très longue de créer une posture mûrante du leader en cas de négociation avec le quotidien - entame Didier Pichot, président de l'agence de communication Dictionnaire. Il sait toutefois limiter les dérives en faveur de la qualité de vie au travail qui se croisent dans le cadre d'une stratégie globale. Et il n'est pas le seul, les collaborateurs plébiscitent les organisations qui les bercent et aiment leur garder au boulot.

« Je suis fan pour la façon dont de nos collègues nous traitent et nous soutiennent », assure-t-il. « Nous avons simplifié la vie », résume Alain Tiberghien, « chef de happy business » chez Amet Group, société de services informatiques. En poste

« Feel good manager », chef de l'happiness officer », gardien du bonheur, directeur « well being », en charge du bien-être des équipes, ces postes nés dans les start-up de la Silicon Valley « s'inventent dans nos entreprises. A quoi servent-ils ?

Effet de mode ou réelle utilité ? Gadget ou volonté stratégique d'ouvrir au « bonheur » des salariés ? Le phénomène hexagonal et les entreprises hexagonales de la start-up aux grands groupes, reculant et garantissant du bien-être au travail. Il reste toutefois des sceptiques. « Les mots ont

un effet de mode, mais pas de véritable utilité », affirme Didier Pichot, président de l'agence de communication Dictionnaire. Il sait toutefois limiter les dérives en faveur de la qualité de vie au travail qui se croisent dans le cadre d'une stratégie globale. Et il n'est pas le seul, les collaborateurs plébiscitent les organisations qui les bercent et aiment leur garder au boulot.

« Je suis fan pour la façon dont de nos collègues nous traitent et nous soutiennent », assure-t-il. « Nous avons simplifié la vie », résume Alain Tiberghien, « chef de happy business » chez Amet Group, société de services informatiques. En poste

« Je suis fan pour la façon dont de nos collègues nous traitent et nous soutiennent », assure-t-il. « Nous avons simplifié la vie », résume Alain Tiberghien, « chef de happy business » chez Amet Group, société de services informatiques. En poste

— J.L.B.

La lente appropriation du droit à la déconnexion

Julie Le Bolzec

Face à une sur-sollicitation numérique qui met à mal la santé des collaborateurs, le droit à la déconnexion, récemment mis en application, n'apporte pas encore de solution miracle.

Une loi a été votée en 2017 pour tout le monde. Incitant dans la loi à privilier et entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017 dans les entreprises de plus de 50 salariés, le droit à la déconnexion ne fait l'objet d'autant de définition légale. Résultat, le concept reste encore flou pour certains. 45 % des salariés sondés dans le cadre de l'Observatoire Entreprise et Santé VivaTech-Harmonie-Mutuelle disent « ne pas savoir très bien de quoi il s'agit ». Dans les faits, ils sont encore nombreux à faire fi de cette disposition : selon la même étude, 57 % des collaborateurs et 83 % des dirigeants reconnaissent consulter leurs e-mails professionnels ou répondre à des appels en dehors des heures de travail.

Des pratiques diverses

« Il n'est pas de mal les bénéfices des nouvelles technologies, qui ont grandement facilité la communication, la flexibilité, le télétravail... Mais les entreprises doivent prendre conscience des effets pervers, voire communautaires, des tombeaux numériques qu'ils reçoivent quotidiennement », prévient Anne-Elisabeth Combès, avocate, associée EY Société d'avocats, responsable du pôle droit social. Les conséquences de l'hypocommunication sur la santé ne cessent d'être mises au jour. « L'environnement mal maîtrisé de la messagerie électronique est une source évidente de stress, ce qui finit par impacter le travail en entraînant surcharge, désorganisation, interruption de la concentration, interruption de la communication, etc. », souligne Jean-Christophe Schiberras, directeur du Cercle d'innovation sociale-groupe chez Sophey et DRH France.

La mise en application du droit à la déconnexion n'en est qu'à ses débuts et donne lieu à des pratiques diverses. Quand il y en a... « Dans le cadre de notre baromètre annuel sur les réformes réglementaires et les transformations digitales acquises, les doivent faire face les DRH, nous relevons que nombreuses sont les entreprises qui n'ont pas encore misé d'actions », indique Cédric Lampin, le responsable marketing de l'éditeur de solutions SIRH Bodet Software. Du côté des organisations qui se sont temporairement déconnectées au cours de certaines périodes horaires et 5,6 % adoptent un système de blocage des e-mails à des heures précises.

Chez nos voisins allemands, de nombreuses entreprises ont fait le choix de cette solution radicale : tous les salariés sont coupés entre 18 heures et 7 heures du matin. « Imposer de faire pour un groupe comme le notre, nous travaillons du Japon à la côte ouest des Etats-Unis, dans les faits », — J. L. B.



Le droit à la déconnexion est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Photo Denis Allard/REA

soit sur seize fiseaux horaires », soit sur une charte d'abstention de 83 %

chez Sophey, c'est le système d'une charte, d'abord française puis diffusée dans l'ensemble du groupe, partout dans le monde, qui a été choisi. Affichée dans les salles de réunion, elle a en outre été adressée à l'ensemble des collaborateurs, par courrier, à leur domicile.

Les collaborateurs ont très vite pris le plaisir de cette sollicitation constante. Parfois, ils la suscitent eux-mêmes. « On s'aperçoit que les équipes qui travaillent dans les mêmes locaux préfèrent envoyer des e-mails plutôt que de prendre le temps de se voir. Il y a peut-être des leviers d'action pour réhabiliter les échanges non numériques », remarque Anne-Elisabeth Combès. Alertez les salariés et les managers sur le risque de surutilisation numérique devrait être la première étape des politiques en faveur du droit à la déconnexion.

« Les entreprises commencent à mettre en place des formations qui abordent, notamment, la nécessité de déconnecter. Mais ce type de démarche reste encore très restreint en volume », observe Cédric Lampin.

En Allemagne, de nombreuses entreprises coupent leurs serveurs en dehors des horaires de bureau.

Maintenant qu'il est entré dans le Code du travail, le droit à la déconnexion devrait se structurer. Mais pas forcément de la bonne manière. « Il me semble que la problématique et son règlement légal sont totalement pris à l'envers. En effet, dans la pratique, cela ne se gère qu'après le temps de réception, lorsqu'il reprendra le contrôle de ses outils hyperconnectés, le salarié trouvera toutes ces demandes urgentes, importantes, immédiates, engendrant la plupart du temps un niveau de stress et de tension important », affirme Bénédicte Halboud, fondatrice d'Artélie Conseil cabinet spécialisé dans la prévention des risques organisationnels humains. Des avis, la capacité de se déconnecter ne peut être effective que si les objectifs éclarés peuvent être réalisables au fil de l'eau et de manière informelle et sans la charge de trouvailles irrégulières dans les faits », — J. L. B.

Mobilisation pour mieux prévenir le burn-out

Julie Le Bolzec

En quelques années, ils ont fait une entrée fulgurante dans l'entreprise. Le stress et le risque d'épuisement professionnel désormais partie intégrante du quotidien d'une majorité d'individus. L'Observatoire Entreprise et Santé VivaTech-Harmonie-Mutuelle a clairement posé la question : « Pensez-vous que tout un chacun peut-être confronté dans sa vie professionnelle à un burn-out ? » 86 % des salariés et 83 % des dirigeants répondent par l'affirmative. À l'interrogation : « Avez-vous été personnellement victime de burn-out au travail ? », 21 % des travailleurs indépendants, 18 % des salariés et 12 % des dirigeants se disent concernés.

Avant même le stade critique du burn-out, le stress impacte la santé des personnes : fatigue, nervosité, hypertension... Il a également des effets directs sur l'organisation puisqu'il affecte l'activité professionnelle : perturbation de la concentration, multiplication de la prise de erreurs, difficulté dans la prise de décision, absence de choix... « Le stress est un sujet moins tabou dans l'entreprise, mais nombreuses sont les organisations qui n'en sont pas encore emparées », observe Laurence Saundier, directrice associée d'Usidé (anciennement Institut français d'action contre le stress).

Objet d'un accord national interprofessionnel signé en 2008, le stress fait l'objet d'une définition claire : « perception d'un déséquilibre entre ressources et contraintes ». Mais ce qui frappe les entreprises, c'est qu'il faut s'attaquer en priorité aux causes de l'anxiété. Et les facteurs de stress au travail sont aussi nombreux que variés : « surenchérir », « pression managériale », « objectifs inatteignables » ou encore « harcèlement moral de la part de l'employeur » sont évocés par près de 34 % des salariés et 47 % des indépendants répondant à l'observatoire VivaTech-Harmonie Mutuelle.

Diagnostiquer

« La première étape est le diagnostic. Sur le plan organisationnel, il s'agit, par exemple, de porter de l'attention aux conditions de travail et à l'accès à des outils adaptés. Sur le plan managérial, il faut assurer que la stratégie et les objectifs sont clarifiés, et qu'il n'y a pas de dysfonctionnement relatif à l'alignement avec le supérieur », préconise Laurence Saundier.

Former et sensibiliser

Certaines organisations font le choix de la sensibilisation et de la formation, sachant qu'il existe des cursus qui constituent des outils opérationnels : « créer l'abondance des e-mails ou bloquer une "to do list", ça s'apprend. Cela peut paraître trivial, mais un accompagnement basique peut constituer un levier pour lutter contre le stress », estime Romain Biisseret, fondateur de la société de coaching et de formation professionnelle In Excelcis. Dirigeants et salariés approuvent ces dispositifs. Selon l'Observatoire, 68 % des seconds et 85 % des premiers nécessitent le développement de la présentation du burn-out.



Les facteurs de stress au travail sont légion : surmenage, pression managériale, objectifs inatteignables, harcèlement moral sont évoqués par les salariés. Photo Raphael Helle / Signatures

Ce mardi, avec Le Parisien face aux entrepreneurs

Thierry Breton

L'ancien ministre de l'Economie est désormais à la tête d'un géant de l'informatique coté à CAC 40. Il échange avec quatre entrepreneurs sur la transformation numérique et ses enjeux pour la nouvelle économie française.

POURQUOI?

Retour sur la 2^e édition de Viva technology

MAISON INNOVATION

L'Innovation au travail en question

En vente avec votre quotidien

Le Parisien
TOUT VOUS CONCERNE